

Rapport Financier 2025

Cyclofficine d'Angoulême

Comme le détaille le rapport d'activité, 2025 a été une année particulière pour l'association, entre l'organisation d'une manifestation d'envergure nationale, le changement d'atelier qui s'est enfin concrétisé et le départ d'une salariée historique. Forcément, ces changements ont des conséquences significatives sur l'évolution du budget de l'association, que ce soit sur la répartition de la masse salariale ou l'investissement bénévole.

L'année 2025 se termine avec un déficit de 8 460 € sur un budget total de 107 740 €. Ce budget ne prend pas en compte les contributions bénévoles, qui s'élèvent cette année à 53 515 €, portant la valeur d'autofinancement à 80 %. Le fort déficit a pu être absorbé par les ressources préalablement créées par l'association, mais à engendré des difficultés de gestion de la trésorerie pendant l'année.

Les charges de l'association ont peu évoluées, à temps de travail quasiment égal par rapport aux années précédentes.

Les recettes de l'association observent une baisse significative, dont la cause est multi-factorielle : fermeture temporaire de l'atelier, temps bénévole attribué à l'organisation des rencontres plutôt qu'à la gestion de l'atelier, transition à effectuer entre des salariées, contexte économique tendu réduisant les subventions et les investissements des entreprises... Cependant, leur diversités permet d'envisager divers moyen de stabiliser la situation financière de l'association.

En 2025, l'association a organisé les rencontres de l'Heureux Cyclage (ci-après désigné comme « les rencontres » ou LHC). Pour ce faire, les frais d'organisation ont été pris en charge par l'association, mais entièrement remboursés par les frais d'inscriptions ou les soutiens financiers et en nature apportés par les partenaires (voir point détaillé plus loin). Cependant, cela vient artificiellement gonfler le budget annuel de l'association, d'autant que certaines subventions ont été attribuées spécifiquement pour ce projet, ou que du temps salarié n'a pas pu être attribué sur d'autres prestations.

Compte de résultat 2025

Charges	Réalisé 2024		Produits	Réalisé 2024	
60 Achats	16 913	4 551	70 Ventes	43 555	36 334
Achats d'études et de prestations de services : formations	9 471	0	Prestations de services : ateliers mobiles, vélos rigolos, formations etc.	14 050	18 783
Achat de matériel, équipement et travaux : outils, matériel d'atelier	1 064	1 081	Vente de marchandises : pièces neuves	798	1 720
Fournitures non stockables : eau, gaz, électricité	95	963	Vente de dons : pièces et vélos	10 949	13 616
Fournitures d'entretien et de petit équipement : pièces, consommables d'atelier	557	248	Produits des activités annexes : prix libre, revente de marchandises à prix coûtant	665	2 214
Fournitures administratives	159	98	Rencontres LHC	17 095	
Autres achats non stockés (nourriture)	4 646	25			
Achat de marchandises : équipement à revendre	921	2 136			
		0			
61 Services extérieurs	11 273	6 178	74 Subventions d'exploitation	32 855	34 114
Loyer des locaux et services Bicloud	10 328	5 677	Ville d'Angoulême : fonctionnement, animations, C	4 850	2 850
Entretien et réparations du local	245	94	Grand'Angoulême : atelier vélo, mobilité, ESS	11 000	8 000
Assurance	700	406	Ville de Soyaux : quartiers prioritaires	1 000	500
Documentation	0	0	Département : fonctionnement		0
Formation des bénévoles, colloques	0	0	Comité -20 % déchets : réemploi, animations	1 000	5 000
		0	FONJEP	7 107	7 107
62 Autres services extérieurs	2 973	2 830	SDJES : éducation populaire, fonctionnement	1 500	3 000
Rémunération intermédiaires et honoraires : frais de port, formation des salariées	0	12	ADEME : aménagement Pompidou	398	482
Publicité, publications	1 369	503	Etat : quartiers prioritaires	3 000	4 000
Déplacements, missions, réceptions	1 011	1 644	Université de Poitiers : animations étudiant-es		175
Frais postaux et de télécommunication	169	164	CAF : quartiers prioritaires	3 000	3 000
Services bancaires	56	31			
Divers : cotisations LHC, MPP, Poivre MLC	369	476			
63 Impôts et taxes	1 180	1 188	75 Produits de gestion courante	16 870	14 544
Participation formation pro et taxe d'apprentissage : Uniformation	1 180	1 188	Collectes et dons manuels : dons, renouveau au remboursement de frais	5 505	3 472
			Mécénat d'entreprise		0
64 Charges de personnel	73 467	71 378	Cotisations	4 871	3 789
Salaires(1,87 ETP), primes et indemnités	52 226	55 673	Produits divers : différence caisse, arrondi	308	163
Indemnités fin de contrat et FMD	5 808		URSSAF		
Charges sociales	15 102	15 508	Campagne de financement participatif	1 500	1 581
Autres charges : médecine du travail	331	197	Soutien Ecologic REP ASL	4 686	5 539
65 Autres charges de gestion courante	454	156	76 Produits financiers	0	0
Redevances : nom de domaine	29	29	Produit des placements : intérêts TrésoViv		0
Charges diverses : différence caisse, arrondi URSSAF	426	128			
67 Charges exceptionnelles	159	181	77 Produits exceptionnels	1 391	776
Créances irrécouvrables : factures annulées	159	118	Abandon de dettes, autres	481	0
Vol caisse / annulation chèque perdu	0	63	Quote-part de subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	910	776
68 Dotation aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	1 320	1 071	79 Transfert de charges	4 608	0
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles : charrette et établi	1 320	1 071	Transfert de charges d'exploitation : prise en charge formation professionnelle	4 608	0
Total	107 740	87 533	Total	99 280	85 768
86 Emploi des contributions volontaires en nature	53 515	41 985	87 Contributions volontaires en nature	53 515	41 985
Secours en nature	500	0	Dons en nature	500	0
Mise à disposition gratuite de biens : camion Emmaüs, barrières, salles	2 430	3 504	Mise à disposition gratuite de biens	2 430	3 504
x	50 585	38 481	Bénévolat	50 585	38 481
Total des charges	161 255	129 518 €	Total des produits	152 795	127 752 €
Résultat comptable au 31/12/2025	-8 459,92		autofinancement	80 %	73%

Les rencontres de l'Heureux Cyclage (LHC)

Compte de résultat 2025 (spécifique LHC)

Charges		Produits	
60 Achats	9 836	70 Ventes	18 595
Achats d'études et de prestations de services	4 625	Prestations de services	1 500
Achat de matériel, équipement et travaux	174	Vente de marchandises	
Fournitures d'entretien et de petit équipement	153	Ventes de dons en nature	
Fournitures administratives	40	Produits des activités annexes	
Autres achats non stockés (nourriture)	4 646	Vente billetterie+bar	17 095
Achat de marchandises	198		
61 Services extérieurs	5 492	74 Subventions d'exploitation	4 000
Locations mobilières et immobilières	5 473	Ville d'Angoulême	2 000
Entretien et réparation		GrandAngoulême	2 000
Assurances	19		
Documentation			
Divers			
62 Autres services extérieurs	1 505	75 Produits de gestion courante	1 972
Publicité, publications	1 098	Dons manuels	1 972
Déplacements, missions, réceptions	337		
Frais postaux et de télécommunication	9		
Services bancaires	31		
Divers	30		
64 Charges de personnel	6 769		
Rémunération du personnel	5 339		
Indemnités et avantages divers			
Charges	1 430		
Autres charges de personnel			
65 Autres charges de gestion courante	120		
Redevances			
Charges diversés	120		
CHARGES INDIRECTES	989	RESSOURCES PROPRES AFFECTÉES	137
Total	24 710	Total	24 704
86 Emploi des contributions volontaires en nature	9 833	87 Contributions volontaires en nature	9 833
Secours en nature		Dons en nature	
Mise à disposition gratuite de biens	1 730	Mise à disposition gratuite de biens	1 730
Personnel bénévole	8 103	Bénévolat	8 103
Total des charges	34 543	Total des produits	34 537

Résultat comptable au 31/12/2025

-6,43

Le compte de résultats des rencontres est présenté ci-dessus.

L'essentiel des flux financiers tient sur trois postes : la nourriture, la location du camping et l'organisation des soirées. Le bon choix des tarifs proposés, le soutien des villes d'accueil (Angoulême et Gond-Pontouvre, par le biais de mise à disposition gratuite de salles et de subvention), et les dons effectués par des sympathisants nationaux ont permis d'atteindre l'équilibre budgétaire, même

en incluant du temps salarié sur la préparation des rencontres. Ce résultat récompense les efforts bénévoles importants consentis pour l'organisation de l'évènement.

Contribution bénévole et autofinancement

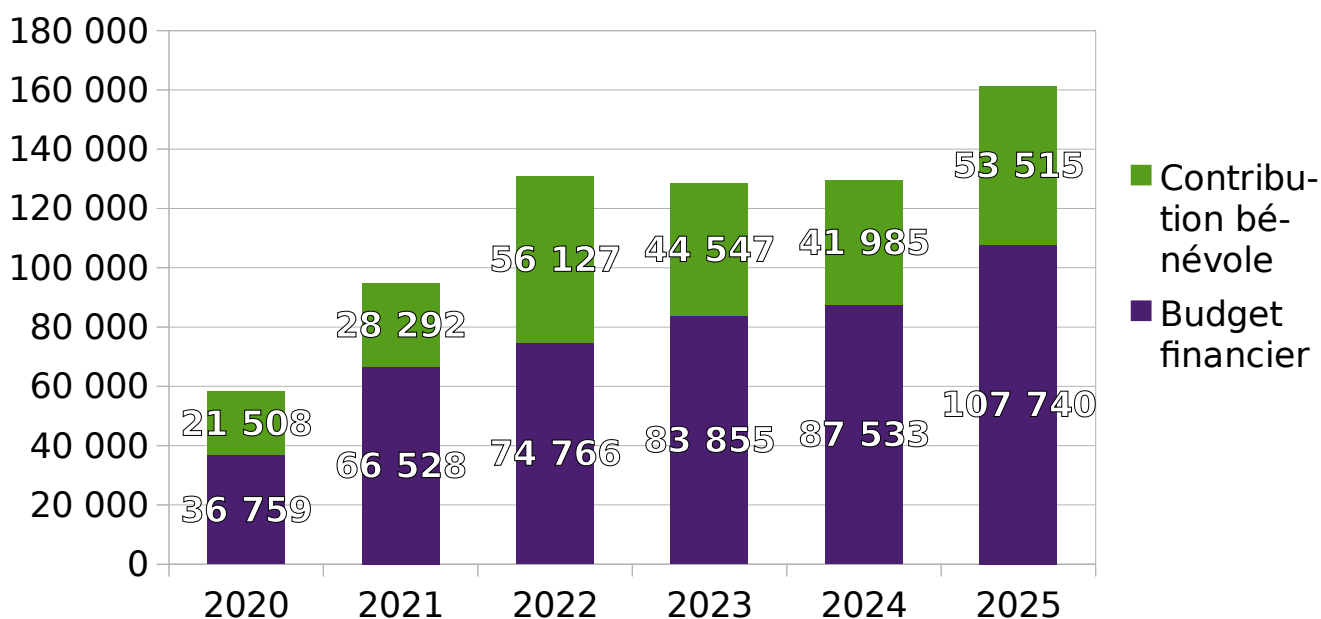
Un nouveau travail d'évaluation du temps bénévole a été réalisé par Clémence cette année, mettant à jour les analyses déjà proposées par le passé, notamment par Élodie en 2023. Cette analyse se base essentiellement sur les remontées de présences dans les compte-rendus de réunion et les fiches d'atelier. Sauf mention contraire, chaque atelier est évalué comme 3h d'investissement. Sont ensuite décomptés également les bourses aux vélos, les cyclomités, les participations aux prestations et évènement extérieurs... Dans chaque cas, tous.les bénévoles présent.e.s se voit comptabilisé.e.s comme présent.e.s sur toute la durée de l'évènement. Nous considérons que cela moyenne les extra effectué par les uns, qui compensent les présences parfois raccourcies. Après analyses, il semble qu'un peu plus de 70 bénévoles différent.e.s aient soutenu l'association en 2025 !

Le tableau ci-dessous récapitule la participation bénévole en heures, et telle que valorisée financièrement, selon les principaux postes d'analyses de l'association.

Catégorie	Détail	Heures comptabilisées (h)	Valorisation financière (en €)
Mobilité	Autres hors RH, compta et bourses	163	2 483
Local (Pompidop)	Permanences, bourses et préparation, SERD	2 032	30 951
Vie associative	Cyclomités, DLA	442	6 732
QPV	Ateliers hors les murs	103	1 569
LHC	Préparation et animation des rencontres (y compris bénévoles extérieurs à la cyclofficine)	532	8 103
Fonctionnement	Comptabilité, RH	49	746
Solidarité migrants	Révision des vélos de l'AADMIE	6	91
TOTAUX		3 327	50 675

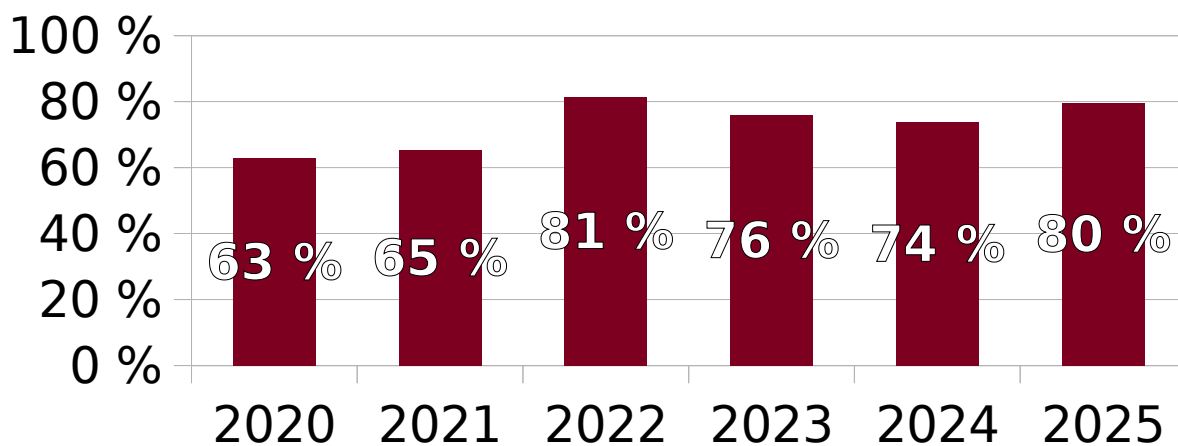
Le graphique ci-après résume l'évolution du budget financier et de la contribution bénévole sur les 5 dernières années. Il est important de noter que la manière de comptabiliser le travail bénévole n'a pas été uniforme dans le temps, cependant on observe que cette contribution est très significative, représentant près d'un tiers du budget total de la Cyclofficine d'Angoulême. En plus du bénévolat, la contribution bénévole inclut aussi la mise à disposition gratuite de bien (par exemple les salles ou le camion prêté par Emmaüs) et le secours en nature.

Evolution du budget et contribution bénévole de la Cyclofficine d'Angoulême



L'étude du temps bénévole permet par ailleurs de mieux évaluer l'autofinancement de l'association, c'est à dire sa capacité à mobiliser des moyens financiers et bénévoles autres que des subventions d'exploitation versées par des organismes publics. Cette année, l'autofinancement atteint 80 %, et confirme la tendance très haute qui s'installe depuis 2022. Ce très bon chiffre démontre l'indépendance de l'association, mais ne doit pas faire oublier que la part des subventions est essentielle pour atteindre l'équilibre budgétaire.

Evolution de la part d'auto-financement de la Cyclofficine d'Angoulême



Bilan et fonds propres

Bilan au 31 décembre 2025

Actif		Passif	
	net		
Immobilisations	4 455,62	Fonds propres	12 709,79
Caution local Pompidop	230,60	Report à nouveau	21 169,71
Remorque électrique et établi	4 209,02	Résultat 2025	-8 459,92
part Ouvaton	16,00	Capitaux propres	2 863,74
Créances	9 163,60	Subventions d'investissement	2863,74
Prestataires	44,00	Dettes à court terme	8 432,77
Adhérent-es		Fournisseurs	84,00
HelloAsso	1 020,00	Factures non parvenues	
Factures à établir	3 875,35	Fournisseurs débiteurs	
État subventions à recevoir	3 996,25	Personnel	5 106,59
Produits à recevoir	228,00	Personnel provision CP	50,84
Comptes financiers	10 387,08	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	3 071,46
Chèques à encaisser	40,00	Notes de frais bénévoles	119,88
Compte bancaire	10 316,36	Produits constatés d'avance	
Caisse des lieux d'activité	30,72		
Total des actifs	24 006,30 €	Total des passifs	24 006,30 €

L'actif (partie de gauche) représente ce que possède l'association. Le passif (partie de droite) représente ce que doit l'association. On dit aussi que cela représente comment elle a eu ce qu'elle possède.

Ces deux parties s'équilibrent, car ce sont deux manières de voir une même situation.

Plus on descend dans le tableau, et plus il s'agit d'argent mobilisable facilement . En remontant du bas, on a donc :

- à gauche : d'abord la caisse et le compte bancaire, puis les créances de nos prestataires, et enfin la caution du local
- à droite : d'abord les dettes, puis le fond associatif

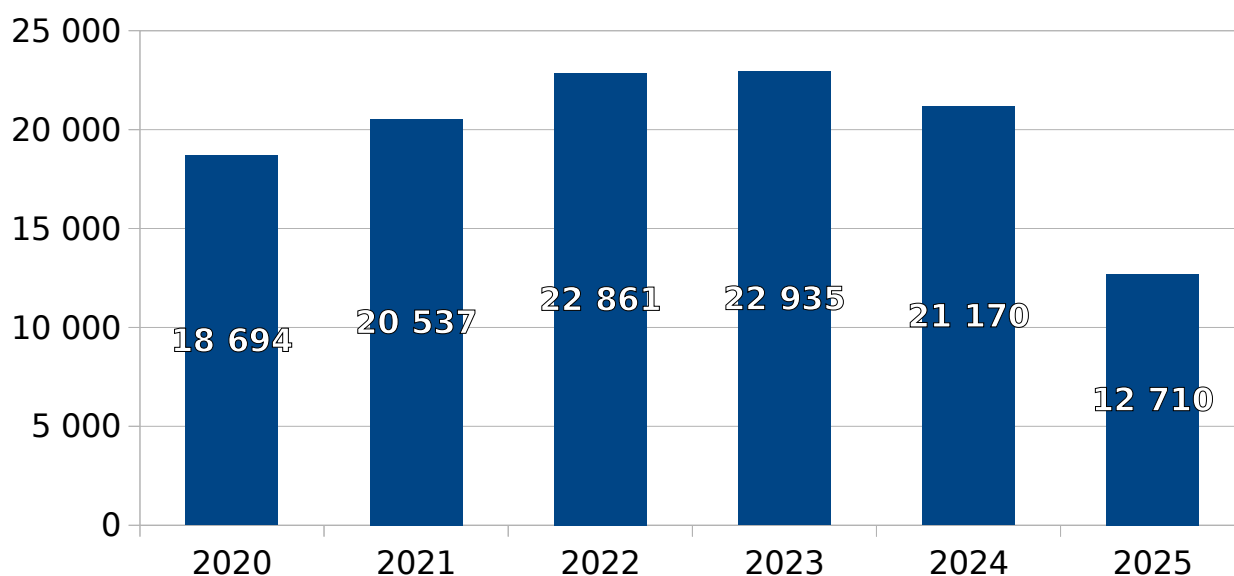
Les créances sont retrouvées les valeurs de 2023 (9 856 €), alors qu'elles avaient été particulièrement basses en 2024 (3 490 €).

Les dettes de l'association sont nettement inférieures à celles mesurées les années précédentes (8 433 € contre 14 919 € en 2024). Cependant, elles étaient d'ordinaire essentiellement constituées de "produits constatés

d'avance", c'est-à-dire des sommes qui nous avaient été versées pour des actions que nous n'allions mener que l'année suivante. Cela signifie donc qu'au 31 décembre, nous avons pris moins d'engagement pour 2026, ou que ceux-ci seront payés plus tardivement.

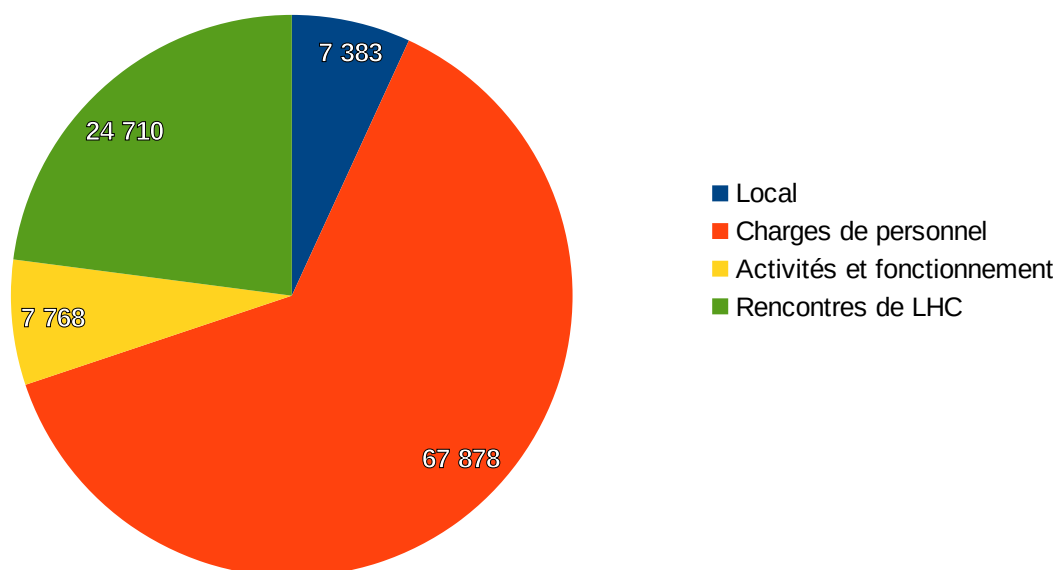
L'association étant en déficit clair cet année, les fonds propres diminuent significativement. C'est aussi leur rôle que de permettre de pérenniser l'action de l'association y compris les années les plus difficiles. Cependant, au-delà de la question de l'équilibre budgétaire, un fort déficit peut aussi amener à des difficultés de trésorerie, notamment du fait du long délais de réception des subventions. C'est ce qui s'est notamment produit en cours d'année 2025, et qui s'observe par la valeur réduite du compte bancaire (10 316 € contre 29 644 € en 2024). Ainsi, il n'est pas souhaitable de poursuivre une politique déficitaire, et même si l'association dispose encore de réserves suffisantes, les sujet de trésorerie seront toujours un sujet à suivre avec importance en 2026.

Evolution de la trésorerie disponible fin d'année

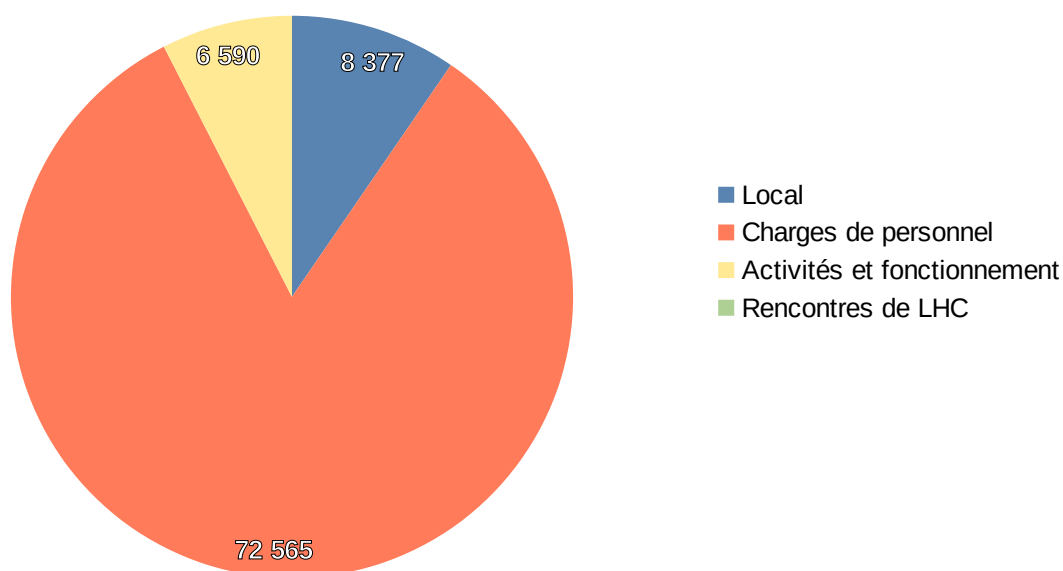


Dépenses

Répartition des dépenses en 2025 pour la Cyclofficine d'Angoulême



main-title



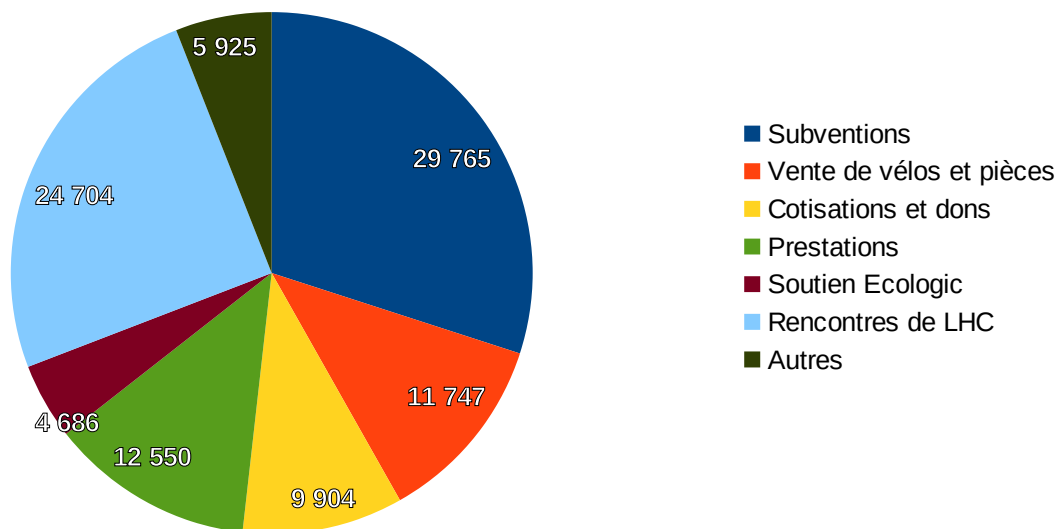
En légère augmentation par rapport à 2024, les dépenses liées au salariat reste la principale sortie d'argent de l'association mais leur proportion diminue du fait de l'organisation des rencontres. Bien que le temps de travail annuel soit resté stable à 1,87 ETP, la répartition du poste est significativement différente. Le départ de Marion, salariée bénéficiant de 8 ans d'ancienneté a

été accompagné par un processus de rupture conventionnelle donnant lieu à une indemnité importante. Les indemnités représentent donc un total de 5% du budget de l'association. En parallèle, s'est effectué un recrutement de CDD, d'abord pour 6 mois, avant d'être prolongé jusqu'en 2026, ce qui a permis de maintenir l'activité salariée au même niveau. Du fait de la prolongation, l'indemnité de fin de contrat n'a pas encore été versée. La qualification inférieure de la personne recrutée a permis de ne pas augmenter significativement plus les dépenses de l'association.

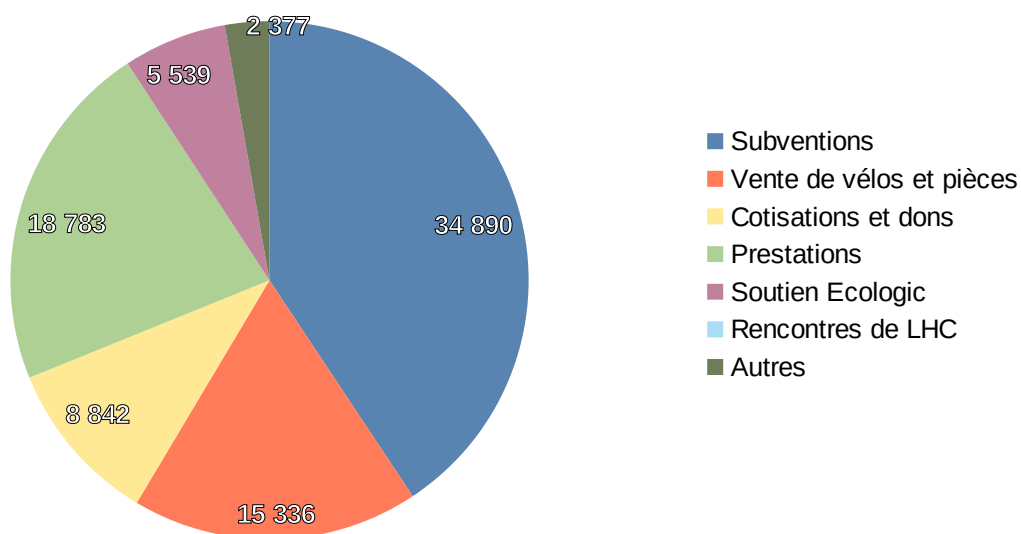
Les dépenses liées aux locaux sont plutôt stables. Le total des loyers, assurances et contrat d'énergie, d'eau et d'internet représente 7 383€, soit 7% du budget hors bénévolat. Il faut rappeler que pour ce tarif, l'association a déménagé dans des nouveaux locaux au Plan B, administré par Grand Angoulême et Calitom. L'engagement sur le prix du loyer, équivalent à celui anciennement versé pour la location de La Grande Pompe, s'est assorti de trois mois de gratuité afin de faciliter le déménagement de l'association, et compte tenu du retard pris par les travaux ayant empêché l'ouverture du lieu aux dates prévisionnelles. Ce déménagement représente, pour le tarif du loyer, une amélioration significative du confort matériel, notamment dans l'habitabilité des lieux (chauffage, sol en béton, entièrement fermé), même si les surfaces utiles sont relativement similaires. Des efforts sont encore à poursuivre afin de pouvoir bénéficier à 100% de la surface disponible et mutualiser des moyens avec les autres associations présentes sur place (internet, impression...).

Recettes

Répartition des recettes en 2025 pour la Cyclofficine d'Angoulême



main-title



Une grande partie du déficit de l'association peut s'expliquer par la réduction des recettes de l'association. Celles-ci restent cependant diversifiées, ce qui est un atout pour permettre d'atteindre à nouveau l'équilibre budgétaire. Dans le détail (les recettes liées aux rencontres ne sont pas présentées dans ce paragraphe) :

- Les subventions restent le principal poste rémunérateur. Leur contribution d'environ 30 % au budget financier, démontre la forte capacité de

l'association à mobiliser ses bénévoles afin d'assurer un effet de levier important. Cette tendance est confirmée par la valeur de la contribution bénévole, mais aussi par le taux d'autofinancement élevé de l'association (80%).

Ces éléments ne doivent cependant pas cacher la réalité d'un contexte budgétaire institutionnel (de l'échelle départementale à l'échelle nationale) dégradé qui tend à réduire de manière significative sa contribution à l'écosystème associatif. Dans notre cas, cela se traduit par une baisse de près de 15 % des subventions en 2025 par rapport à 2024. Le tableau ci-dessous résume les dossiers de subventions réalisés en 2025 et le montant touché pour chacun d'entre eux :

Détails	Financeur	Montant (en €)
QPV, Fonctionnement, Projet	Ville d'Angoulême	4 850
Mobilité douces, ESS, LHC	Grand Angoulême	11 000
Réduction des déchets	Comité -20 % (Calitom, Grand Angoulême et Grand Cognac)	1 000 (↓ 80%)
QPV	Ville de Soyaux	1 000
Mobilité douces, ESS	FDVA2, JEPVA	1 500
Fonctionnement	FONJEP	7 107
QPV	État	3 000
Installation Plan B	ADEME	398
Solidarité, Insertion, Mobilité	CAF	3 000

- Les prestations sont en nette baisse, avec une contribution inférieure de 33 % par rapport à 2024. Elle retrouve le niveau de 2021, après une nette hausse en 2022 et un chiffre stabilisé en 2023-2024 à 18 000€. Divers paramètres peuvent expliquer cette baisse, comme la réduction des dépenses externes opérée par les entreprises et institutions clientes ou la réduction du temps de démarchage effectué par les salariées du fait du contexte de l'association (déménagement, LHC, accueil d'une nouvelle salariée).

Il est intéressant de noter que retrouver les niveaux de 2024 sur ces deux premiers postes suffirait largement à compenser le déficit de l'association sur 2025. Cela pourrait donc représenter une piste pertinente pour le budget prévisionnel 2026.

- Les cotisations, en partie portée par des soutiens pendant les rencontres, totalisent 4 871€.

- Les dons et abandons de frais sont aussi significatifs, pour 5 505€. En nette hausse par rapport à 2024 (3 472€) et 2023 (2 679€), cette donnée démontre l'important effort financier effectué par les bénévoles au sein de l'association. Il n'est cependant pas possible de conclure sur l'origine de cette augmentation, qui se fonde aussi sur un effort de suivi dans les déclarations appuyé par les salariées en place.

- Avec le déménagement, 2025 signe la fin de la répartition du crowdfunding initié en 2023. Pour rappel, 4 081€ avaient été récoltés, répartis sur 3 années : 1 000€ en 2023, 1 581€ en 2024 et donc 1 500€ en 2025.

- Les ventes de vélo et pièces sont en baisse (-23 % par rapport à 2024), cependant l'année 2024 avait été particulièrement bénéfique sur ce plan. Il faut probablement prendre en compte la volonté qui avait été faite d'épurer le stock, et donc de vendre un maximum de pièces et de vélos. En 2025, l'atelier a été inaccessible pendant près de 3 mois, réduisant d'autant les opportunités de ventes. Dans le détail, ce poste est en grande majorité porté par les ventes de vélos, réparés ou à réparer (10 949€), par rapport aux ventes de pièces neuves (pneus, patins, chambre à air, antivols..., qui totalisent 798€).

- Le soutien apporté par Ecologic, dans le cadre de l'écoparticipation (filiales REP Articles de Sports et Loisir, abrégée ASL, et DEEE), est depuis 2024 la somme d'une part fixe de 2 000€ et d'une part variable. La part variable dépend essentiellement de la filière ASL, selon le barème suivant : 550€ par tonne réemployée (vélo vendu en l'état ou réparé) et 50€ par tonne massifiée (enlevée par Ecologic pour finir au rebut).

En 2025, 437 vélos ont été massifiés (envoyés au rebut) contre 333 en 2024, alors que le nombre de vélos collectés est en légère hausse (797 en 2025, 743 en 2024). Cette importante variation de la répartition se traduit par une baisse du nombre de vélos réemployés, et donc de la contrepartie financière apportée par Ecologic. Il est important de rappeler qu'en l'état, la somme associée à la massification est très probablement déficitaire au regard du temps passé sur chaque vélo : dans l'hypothèse haute d'un vélo de 15kg, et en prenant compte un taux horaire de 15,23€, il ne faut pas passer plus de 3 minutes sur chaque vélo pour être à l'équilibre financier. En d'autres termes, le temps associé à 1 tonne enlevée par Ecologic ne doit pas excéder 3h de temps salarié. C'est bien évidemment sans prendre en compte les externalités positives liées à ce processus, comme la récupération de pièces de valeurs, ou les aides au fonctionnement prises en charges par les responsables de la gestion des déchets locaux comme le comité -20 %.